

CAHIER D'EXERCICE D'ÉLÈVE

NIVEAU
ÉLÉMENTAIRE

ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE
DE L'ONTARIO

Clé de
réponses

?



SOMMAIRE

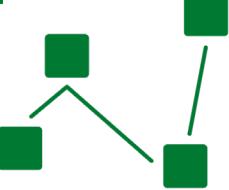


Qu'est-ce que
le gouvernement? 2

Paliers du gouvernement 4

À propos de la Couronne 8

Les députés provinciaux 10



Voter et les partis
politiques 12

La Chambre législative 14

Les rôles parlementaires 15

Comment un projet de loi
devient loi 16

**CE CAHIER
APPARTIENT À :**

QU'EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT?

Remplissez les blancs avec les mots

ci-dessous, à gauche.

LE GOUVERNEMENT

premier
ministre
provincial

Après une élection, le parti politique ayant obtenu le plus grand nombre de membres

députés
provinciaux

élus est invité à former le gouvernement. Le chef du parti ayant élus le plus

chef de
l'opposition
officielle

grand nombre de députés provinciaux devient alors le chef du

partis
politiques

gouvernement, il s'appelle le premier ministre provincial.

gouvernement

Le gouvernement est chargé d'établir les priorités et les politiques et de gérer le

fonctionnement quotidien de la province.

L'OPPOSITION

Le rôle de l'opposition est de tenir le gouvernement responsable. L'opposition peut

comprendre un ou plusieurs partis politiques. Le parti

comptant le deuxième plus grand nombre de membres élus après le gouvernement

devient l'opposition officielle, leur chef devient le chef de

l'opposition officielle.

LES POUVOIRS DE GOUVERNEMENT

Le gouvernement de l'Ontario se divise en trois pouvoirs.

Choisissez le pouvoir de gouvernement qui correspond à chaque description ci-dessous:

Ce pouvoir représente le système de tribunaux qui interprètent et appliquent la loi pour protéger les droits des citoyens. Des **juges** travail pour ce pouvoir.

judiciaire

Ce pouvoir est composé de députés de l'Assemblée **législative** qui ont le pouvoir d'adopter, de modifier ou de rejeter des lois.

législatif

Ce pouvoir est composé du Conseil des ministres ou du Conseil **exécutif** qui sont nommés par le lieutenant-gouverneur sur l'avis du premier ministre.

exécutif

LÉGISLATIF

EXÉCUTIF

JUDICIAIRE

PALIERS DU GOUVERNEMENT

Remplissez les blancs avec les mots

ci-dessous, à gauche.

l'hôtel de ville

Ottawa

premier ministre provincial

premier ministre

dix

Toronto

la citoyenneté

l'éducation

maire/prefet

trois

LE PALIER FÉDÉRAL

Le parlement fédéral se trouve à Ottawa,

le capital du Canada! Le gouvernement fédéral est

responsable des questions qui touchent le pays dans

son ensemble, comme la citoyenneté, l'argent et

l'armée. Le chef du gouvernement fédéral est

le premier ministre.

LE PALIER PROVINCIAL

Le Canada a **dix** provinces et **trois** territoires.

Le parlement de l'Ontario, également appelé

l'Assemblée législative de l'Ontario, se trouve

à **Toronto**.

Le gouvernement provincial est responsable

des questions qui touchent la province dans

son ensemble, comme les permis de conduire,

l'éducation et la santé. Le chef du

gouvernement provincial est le

premier ministre

provincial.



LE PALIER MUNICIPAL

Chaque ville à son propre gouvernement. Le gouvernement

municipal est responsable des questions locales, comme

des routes locales, les parcs publics et la police locale. Le

chef du gouvernement municipal s'appelle le

maire/préfet et il travaille à

l'hôtel de ville.

ACTIVITÉ

QUI EST

RESPONSABLE?

Énumérez chaque responsabilité
sous le palier de gouvernement
approprié.

RESPONSABILITÉS

Armée		
Affaires étrangères	Citoyenneté et l'immigration	Transportation
Transports public	Bibliothèques publiques	Éducation
Certificats de naissance	Parcs locaux	L'argent
Ramassage des ordures	Recyclage	Pompiers
GRC	Déneigement	Pêcheries
Postes Canada	Loi criminelle	Parcs Provinciaux
Santé	Loterie	Police provincial de l'Ontario
Police locale	Tourisme	
	Permis de conduire	

LES PALIERS DE GOUVERNEMENT

FÉDÉRAL

Armée	Affaires étrangères
GRC	Citoyenneté et l'immigration
Postes Canada	Loi criminelle
Pêcheries	L'argent

PROVINCIAL

Certificats de naissance	Police provincial de l'Ontario	Parcs provinciaux
Santé	Permis de conduire	Éducation
Loterie	Transportation	Tourisme

MUNICIPAL

Parcs locaux	Transports public	Déneigement
Recyclage	Police locale	Pompiers
Ramassage des ordures	Bibliothèques publiques	

À PROPOS LA COURONNE

UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, ça veut dire que Sa Majesté le roi Charles III est le chef d'état canadien. Toutes les lois au Canada sont adoptées au nom du monarque, mais le pouvoir à gouverner demeure toujours avec le premier ministre ou le premier ministre provincial et non le souverain. Le chef d'état n'a pas d'influence sur les décisions pris par les représentants élus du pays et ne peut s'ingérer dans les décisions du parlement.

Le gouverneur général représente le monarque au Canada et les lieutenants-gouverneurs le représente au provincial et agissent en son nom.



Choisissez le titre qui correspond à
chaque rôle ci-dessous:

TITRES

Sa Majesté
le roi Charles III

Le gouverneur général
du Canada

RÔLES

Chef d'état
du Canada

Sa Majesté le roi
Charles III

représente

le monarque en Ontario

le monarque au Canada

Le gouverneur
général du Canada

Le lieutenant-
gouverneur
de l'Ontario

Le lieutenant-
gouverneur
de l'Ontario



LES DÉPUTÉS ET DÉPUTÉES DE L'ONTARIO

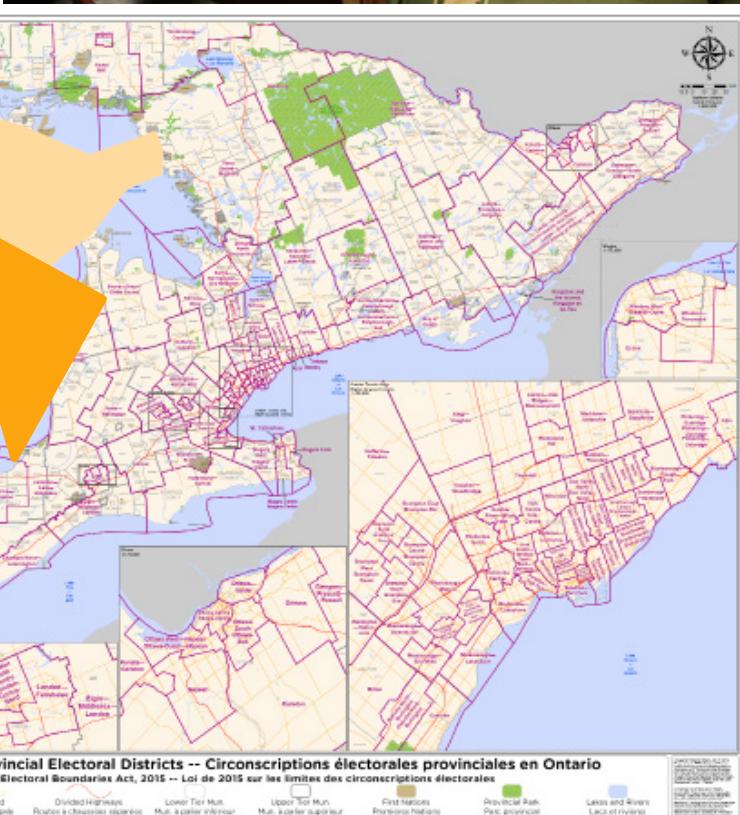
Les députés provinciaux sont élus par les peuples de l'Ontario. Chaque député représente les gens qui habitent dans leur circonscription au parlement provincial. Il y a 124 députés, un pour chaque circonscription provinciale. Les députés travaillent dans la Chambre de l'Assemblée législative, au bâtiment législatif à Toronto et dans leurs communautés près des peuples qu'ils représentent.

Les députés ont de nombreux rôles et responsabilités.

Choisissez les tâches ci-dessous qui **NE** font **PAS**

partie d'une fonction de député provincial:

- discuter et débattre les projets de loi
- représenter les gens de leur communauté au Parlement provincial
- sauver beaucoup d'animaux **X**
- aider les gens de leur communauté
- travailler à Toronto
- avoir une piscine à leur **X**
- maison pour tout le monde **X**
- dans le quartier **X**
- assister à des événements spéciaux dans leur communauté
- travailler dans leur communauté



QUI EST VOTRE DÉPUTÉ PROVINCIAL?

Visitez le site web d'Élections Ontario à www.elections.on.ca/fr.html et saisissez votre code postal pour connaître le nom de votre circonscription et député provincial!

VOTER ET LES PARTIS POLITIQUES

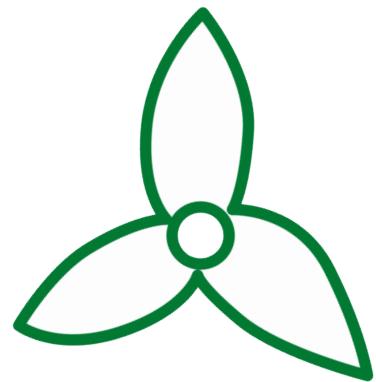
VOTER EN ONTARIO

Pour être élu député, un candidat doit obtenir le plus de votes dans la circonscription. Même s'il reçoit moins de 50 % des votes totaux de cette circonscription, il deviendra leur député. Seulement les citoyens canadiens qui résident en Ontario et qui ont plus de 18 ans peuvent voter aux élections provinciales.

PARTIS POLITIQUES

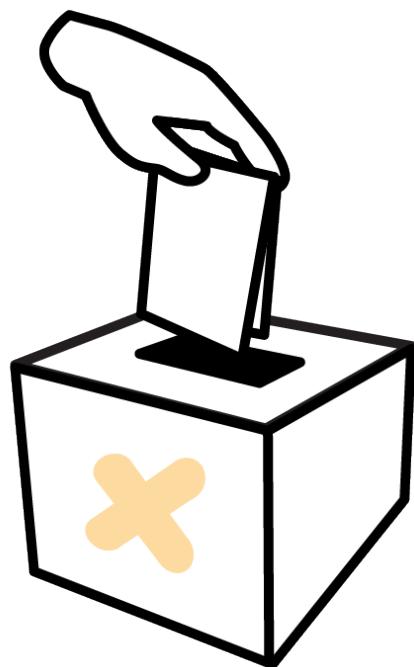
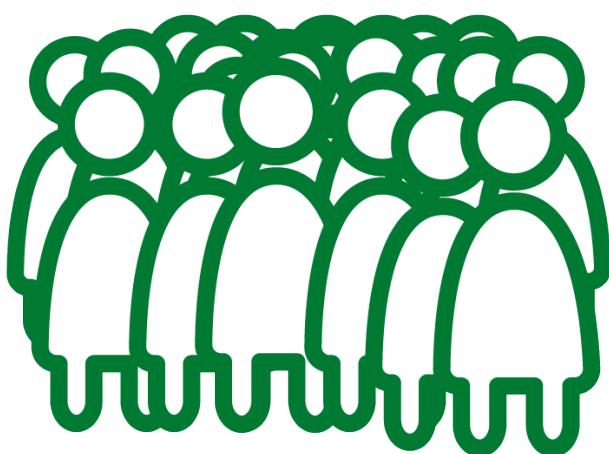
Après une élection, le parti politique ayant obtenu le plus grand nombre de députés élus est invité à former le gouvernement. Les autres partis politiques et députés élus deviennent l'opposition. Il y a plusieurs partis politiques reconnus en Ontario. Quelques uns sont représentés dans notre parlement provincial. Chaque parti politique a son propre chef de parti.





QUI SONT MES REPRÉSENTANTS?

1. Quel est le nom de votre circonscription provinciale? _____
2. Qui est le député provincial de votre circonscription? _____
3. À quel parti politique appartient votre député provincial? _____
4. Votre député provincial est-il membre du gouvernement ou de l'opposition? _____
5. Qui est le député fédéral de votre circonscription? _____
6. Qui est le conseiller municipal pour votre région? _____



LA CHAMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Quand l'Assemblée siège, les députés provinciaux et plusieurs hauts fonctionnaires de la Chambre prennent leur place dans la Chambre. La Chambre de l'Assemblée législative est où les députés travaillent pour changer ou créer des nouvelles lois de la province.

Remplissez les blancs sur le plan de la Chambre en utilisant les mots ci-dessous.

Le sergent d'armes

Les pages

Le président

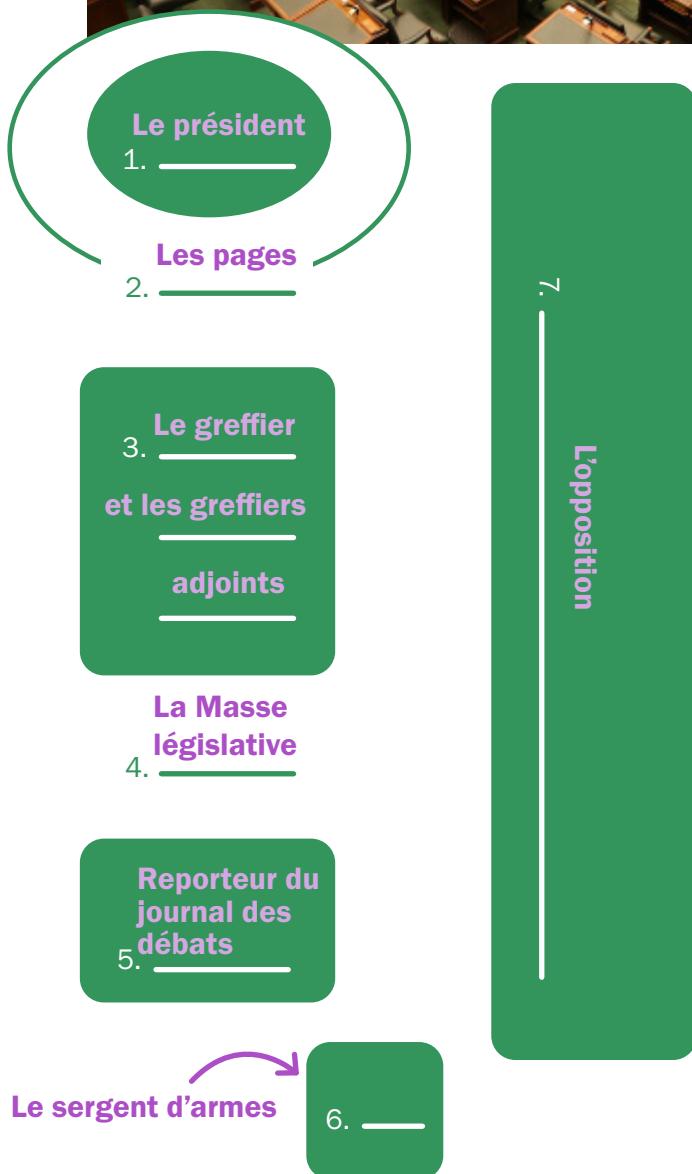
Le gouvernement

Reporteur du journal des débats

Le greffier et les greffiers adjoints

L'opposition

La Masse législative



LES RÔLES PARLEMENTAIRES



Choisissez le rôle parlementaire qui correspond à chaque description.



LE PRÉSIDENT



LE GREFFIER



LE SERGENT D'ARMES



LES PAGES



REPORTEUR DU JOURNAL DES DÉBATS

Le greffier

Je suis un expert en matière des règles du parlement! Je suis également responsable du dépouillement des votes dans la Chambre.

Reporteur du journal des débats

Je prends note de ce que disent les députés dans la Chambre. Tu peux lire ce rapport en ligne une fois que j'ai fini!

Le sergent d'armes

Je suis en charge de la sécurité dans la Chambre et le bâtiment législatif. Je suis aussi gardien de la Masse.

Les pages

Nous livrons des messages entre les députés dans la Chambre. Nous les apportons aussi des verres d'eau.

Le président

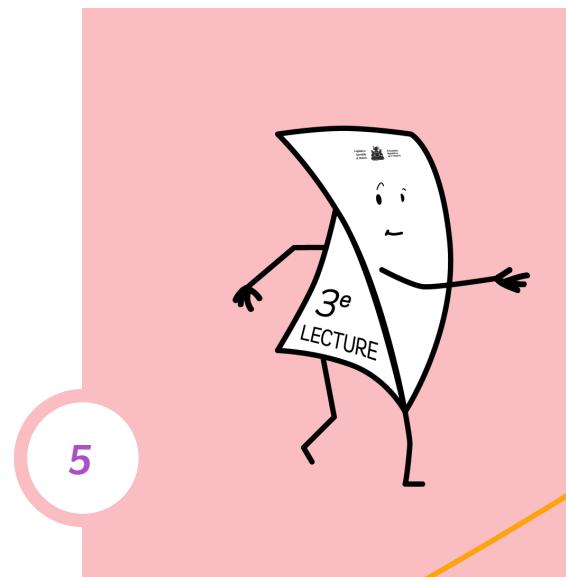
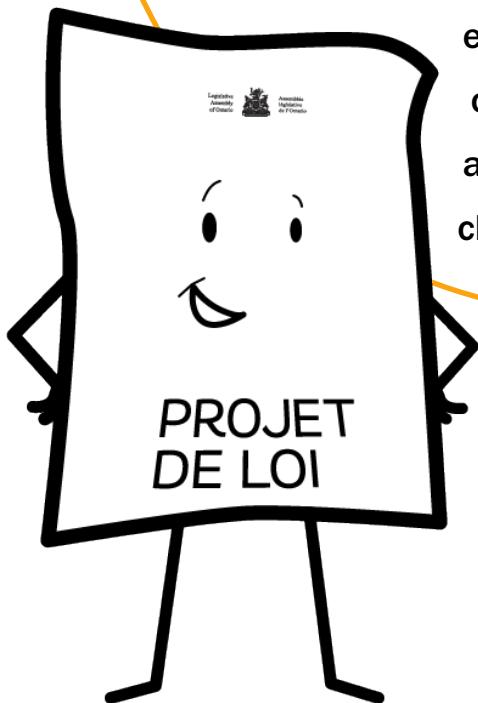
Je donne la permission aux députés à parler dans la Chambre. Je ne participe pas aux débats et je vote seulement s'il y a une égalité de voix.

COMMENT UN PROJET DE LOI DEVIENT LOI

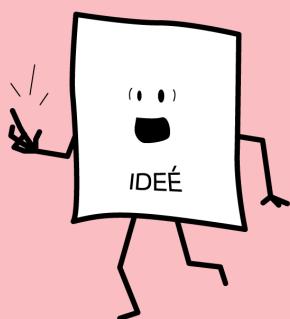
Le processus d'adoption des projets de loi est l'une des tâches principales de l'Assemblée législative. Tous les projets de loi doivent passer par plusieurs étapes du processus législatif avant qu'un projet de loi puisse devenir une loi.

Les étapes du projet de loi sont complètement mêlées! Mettez les étapes dans le bon ordre

en remplissant les cercles ci-dessous avec le numéro de chaque étape.



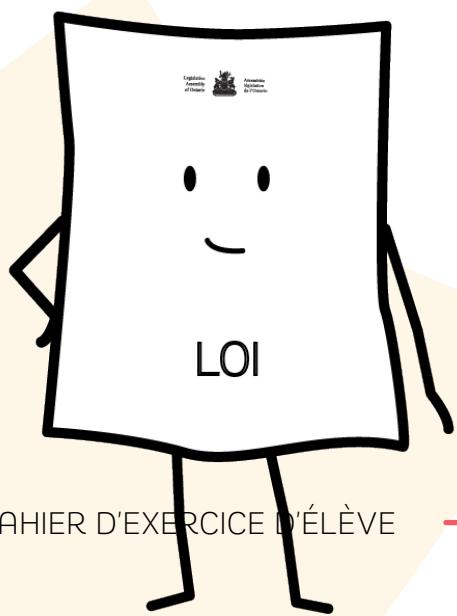
4



1

LE
SAVIEZ
-VOUS

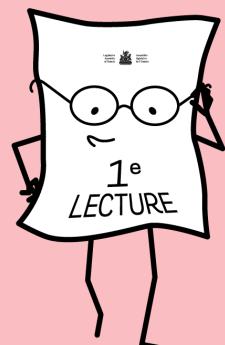
Une loi
est aussi
appelé
un acte.



6



2





ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO
DIRECTION DU PROTOCOLE PARLEMENTAIRE
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
SALLE 191, ÉDIFICE LÉGISLATIF,
QUEEN'S PARK, M7A1A2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : 416-325-7500
LIGNE DES RÉSERVATIONS : 416-325-0061
PROGRAMME D'EXTENSION
COMMUNAUTAIRE : 416-325-4336
[HTTPS://WWW.OLA.ORG/FR/VISITER-APPRENDRE](https://www.ola.org/fr/visiter-apprendre)

SUIVEZ NOUS :

- @ASSEMBLEELEGISLATIVEDEONTARIO
- @PARLONEDUCATION
- @PARLONEDUCATION

